

**Sylvie Aprile**

## **Victor Hugo et la politique en exil - réflexions historiennes autour de *Napoléon le Petit***

Mon propos n'est pas aujourd'hui de vous assener un cours d'histoire sur l'exil de Victor Hugo qui ne serait qu'une pâle copie de travaux déjà menés et de la contribution donnée ici cette année par Guy Rosa<sup>[1]</sup>.

C'est essentiellement à partir de *Napoléon le petit*, que je me propose de réfléchir avec vous à la pratique historique des textes littéraires et politiques d'Hugo et à leur place dans la politique de l'exil entendue comme récit de la résistance républicaine et réflexion sur l'avenir. Je ne prétends pas être une pionnière et je récuse les dérives actuelles de bon nombre de mes collègues qui inclinent à faire table rase du passé et à prétendre inventer ce qui a déjà été dit hier ou avant-hier. Il s'agit dans une recherche sur l'exil politique et non sur Hugo - un exilé parmi les quelques milliers dont je suis le parcours- de relire la pensée politique de l'exilé Victor Hugo et de la relier à celle des proscrits. L'engagement de Victor Hugo n'a souvent pour les historiens qu'une valeur illustrative, intégré dans une construction linéaire et somme toute harmonieuse de la République, dont le XIXe n'aurait été que la progressive conquête. La période de l'exil, vous l'avez montré, paraît au contraire montrer une histoire plus complexe et surtout plus heurtée.

Loin de moi l'idée de condamner cette lecture républicaine mais de la compléter en questionnant à nouveau les textes (romans et correspondances) d'Hugo et surtout de ceux qui l'entourent. Ma démarche n'est pas de critiquer la ou les positions d'Hugo, de nier sa place, son influence, mais au contraire de tenter de la ré-historiciser en délaissant autant que possible toute instrumentalisation des textes littéraires qui ne leur accorde au mieux de valeur qu'illustrative. Il ne s'agit pas de déboulonner quoi ou qui que ce soit, mais je crois de participer à un nouveau dialogue entre littéraires et historiens qui ne soit pas seulement la reconnaissance nécessaire des limites de chacun de nos territoires ou d'une sympathique incompréhension mais l'esquisse d'une réflexion forgée en commun. Après ce fastidieux préalable, je ne rentrerai pas encore dans le vif du sujet. J'ai en effet divisé mon propos en trois temps : vous expliquez en premier lieu ma démarche et les questions que je me pose quant à l'engagement dans l'exil et les formes d'écriture de cet engagement. Dans un second temps, vous présentez à travers l'exemple de *Napoléon le petit*, le travail d'historienne que je tente de mener en m'interrogeant plus précisément sur la situation de porte-parole de la République en exil que Hugo met en place au cours des premiers mois de 1852 et qui transparaît dans la rédaction du "crime de décembre" puis de la publication de *Napoléon le Petit*. Je me propose également de voir au de là du pamphlet, le projet politique d'avenir défini par Hugo et de le confronter aux projets qui l'environnent, ce qui permet aussi de dévoiler l'ensemble de la production de l'exil. Je souhaiterais enfin en conclusion, mais peut être ici plutôt sous forme de dialogues m'interroger avec vous sur Hugo, homme politique. En reprenant ici les travaux de Guy Rosa et Frank Laurent notamment à travers quelques thèmes précis, notamment ceux de la division des républicains, tentons ensemble de répondre à une des questions que vous vous posez : qu'est qu'au juste que l'influence politique ? j'essaierai

dans la mesure de mes moyens de faire du neuf mais sans prétention et en espérant engager un travail commun et non renforcer les tranchées.

## I - Histoire et littérature autour de l'exil

C'est en travaillant sur le départ des exilés après le coup d'état et leurs récits, qu'il m'est, bien entendu apparu comme nécessaire de relire et de comprendre la place centrale de *Napoléon le Petit* dans la résistance politique qui suit immédiatement le 2 décembre. Place centrale mais complexe puisque l'ouvrage qui est mis en chantier à partir des témoignages est abandonné ou du moins ajourné pour ne garder qu'une partie celle de la journée du 4, insérée dans un texte centré sur les acteurs du coup d'Etat et plus polémique. [2] Le choix pouvait être de citer le texte et ses conditions de production déjà explorées à travers la correspondance familiale, amicale et éditoriale [3]. Cette pratique réductrice ignore de nouvelles rencontres entre histoire et littérature depuis longtemps envisagée, mais qui reste souvent programmatique. [4]

La littérature est souvent limitée pour l'historien au mieux à ce statut de la preuve, au mieux car à la différence de l'archive que l'historien ne saurait détourner au risque d'encourir les foudres de la profession, il peut encore et toujours manipuler sans trop de scrupules, le texte littéraire. Un ouvrage très récent et au demeurant stimulant d'Antoine de Baecque, *la cérémonie du pouvoir, les duels sur la scène politique française de la Révolution à nos jours* en offre un bel exemple à propos de *Napoléon le Petit* [5]. Pour l'auteur, dans ses pamphlets, Victor Hugo fait le portrait d'une souillure et je cite : "*dés les premières pages de Napoléon le petit, Hugo campe ce malade qui traverse sans la voir sa propre cérémonie d'investiture*". Suit la citation d'Hugo qui fait la preuve : "*Toutes les têtes se tournèrent vers cet homme. Un visage blême dont les lampes à abat-jour faisaient saillir les angles osseux et amaigris, un nez gros et long, des moustaches trop épaisses, une mèche frisée sur un front étroit, l'œil petit et sans clarté, l'attitude timide et inquiète, nulle ressemblance avec l'Empereur..*" [6] Cet extrait, sorte de gros plan, permet ensuite de développer cette image du malade. Mais si l'on revient au texte d'Hugo, on note significativement que la phrase qui précède cette description n'a pas été citée parce qu'elle ne convenait pas à l'historien : "*On vit alors entré dans la salle et monté rapidement à la tribune, un homme jeune encore, vêtu du noir, ayant sur l'habit la plaque et le grand cordon de la légion d'honneur*". L'auteur indique également qu'il (Hugo) fait feu de tout bois, trois opuscules successifs en une année : *Histoire d'un crime, récit à charge du coup d'état du 2 décembre, Napoléon le petit portrait d'une "souillure de l'histoire"*, *Les Châtiments, recueil de poèmes conçus comme autant de pamphlets*". [7]

Il ne s'agit ici pas d'accabler un collègue, mais de montrer la façon dont on extrait encore d'un texte, une valeur illustrative et en second comment on amalgame des ouvrages, limités à leur valeur générique de pamphlets, dont les conditions de production et de réception ne sont pas mentionnées. La matérialité de ces ouvrages est importante à travers notamment le format et les modalités imposées par la publication clandestine des ouvrages. *Napoléon le petit* est souvent diffusé de façon fragmentaire ce qui explique que dès 1852, seuls les passages qui attaquent l'Empereur mais qui ne sont qu'une part de ce livre sont connus via des extraits parus dans le journal belge *la Nation*, réimprimés et distribués aux proscrits afin qu'ils les envoient dans leur département. La diffusion de *Napoléon Le Petit* est aussi assurée par une publicité monstre (rien que pour la traduction anglaise qui a été faite en septembre 1852, 20 hommes-sandwichs se promènent dans Londres et 2 000 affiches tricolores annoncent la parution). Cette publicité manque à Victor Schoelcher et son ouvrage sur le 2 décembre, plus volumineux et qui ne paraît pas dans in 32, moins facile à cacher et qui n'a guère de succès en raison de son fonds mais aussi de sa forme. L'ouvrage d'Hugo jouit aussi d'un rôle capital pour

la proscription car il est d'emblée décidé qu'il servira à aider les proscrits démunis, chargés de sa vente, et touchant une commission. Hugo fait ainsi indirectement vivre les exilés, position qui ne permet guère de juger de façon impartiale la réception de l'œuvre par le milieu des exilés.

Plus grave cette présentation d'un Napoléon III malade dés, son investiture "écrase" la durée du second Empire, qui est déjà difficile à restituer dans l'épaisseur de l'exil qui nous échappe, marqué par l'expression constante d'une temporalité de l'éphémère et d'un refus du présent. Les exilés survivent par une projection dans le passé, et dans l'avenir, le présent n'étant constitué que par des horizons d'attente..

Ce pessimisme sur les historiens -qui ne m'épargne pas- se retrouve dans le jugement de Guy Rosa qui écrit notamment : "*Un historien même bon lecteur des textes littéraires a du mal à les employer. Son métier tend à lui faire traiter le texte comme un témoignage ; qu'il soit actif ou passif n'y change rien parce que cela implique toujours un rapport direct de la représentation à la réalité. Or la spécificité du texte littéraire tient à ce que le sens ne s'établit jamais dans ce rapport-- ne serait ce que par qu'on est en régime de fiction- mais passe par la relation des représentations entre elles.*" [8]

Ce statut de preuve limite d'ailleurs - on peut peut-être s'en féliciter -nos incursions dans le champ littéraire. Ces usages détournés concernent quasi exclusivement le roman ce qui exclue en grande partie le théâtre et surtout la poésie qui est pourtant un genre important et majeur.

On sait le rôle de la déclamation et de la lecture publique des poèmes des *Châtiments*[9].

On peut bien sur éviter ces écueils en excluant les textes littéraires, en se concentrant sur les correspondances ou autobiographies, mais cette pratique d'évitement est forcément suspecte surtout si l'on a pour témoin et acteur, Victor Hugo

Certes le travail des historiens a évolué comme en témoigne Alain Corbin : "*En ce qui concerne les sources littéraires, j'ai commis une erreur que je n'ai pas répétée par la suite : elle a consisté à les prendre trop au pied de la lettre et à considérer qu'elles avaient implicitement un statut de preuve. Lorsqu'Emile Zola écrit Nana, il compose d'abord une œuvre d'art ; il exprime ses fantasmes ; le naturalisme revendiqué relève plus des tactiques d'illusion du vrai que de la peinture de la réalité. Tout cela, ceux qui étudient la littérature le savent bien. Mais en 1975, les historiens et moi le premier n'avions pas suffisamment prêté attention à cette indispensable réflexion sur les statuts de la littérature de fiction dans l'écriture de l'histoire. La littérature de fiction peut être un modèle de pratique ; elle n'est jamais véritablement preuve de pratique.*" [10]. Ce qui nous fait mieux comprendre ce qu'écrit Franck Laurent en introduction de son recueil des textes politiques d'Hugo : "*Si Hugo sur son rocher conserva une influence politique réelle, et même bien plus grande que celle qu'il exerçait avant le coup du deux décembre, c'est d'abord parce qu'en exil, il est redevenu un grand écrivain*" [11]

Ces réflexions ont conduit à des pratiques communes à l'épreuve du texte lui-même et à l'introduction de médiations passant par la sociologie ou le comparatisme. On citera pour mémoire les travaux de sociocritique de Claude Duchet, initiés dans les années 1970 poursuivis par Isabelle Tournier et les analyses de Marc Angenot[12]. L'histoire sort aussi ainsi de la seule contextualisation pour entrer dans l'historicité des textes. [13]

Une autre démarche démontre ses apports à travers la médiation de l'histoire comparée qui n'a pas encore, loin s'en faut le même statut que la littérature comparée. Le comparatisme en histoire selon Christophe Charle, auteur de l'ouvrage *Les Intellectuels en Europe au XIXe* ne doit pas employer la comparaison pour retrouver des évidences ou faire un inventaire des analogies. C'est une proposition d'hypothèse d'explication. Dans le cas de l'exil et de la question de l'engagement, cette approche m'a conduite vers les travaux menés par la sociologie de l'exil durant le nazisme présentée notamment dans l'ouvrage d'Albrecht Betz,

*Exil et engagement. Les intellectuels allemands et la France, 1930-1940*<sup>[14]</sup>. Il y distingue par exemple trois publics pour cette création littéraire : premiers interlocuteurs compagnons d'exil- second maisons d'éditions et journaux de langue allemande, troisième : opposition intérieure.

Sommes nous loin de Hugo ? non car l'un des principaux ouvrages sur lesquels s'appuie l'analyse de Betz permet un parallèle intéressant. Il analyse l'ouvrage d'Heinrich Mann *La haine*, qui dissèque les attitudes des Allemands après Versailles. La comparaison avec *Napoléon Le Petit* est saisissante et n'exclue d'ailleurs pas une construction qui serait délibérément symétrique. Les dates de parution disent l'une et l'autre, l'urgence de la dénonciation : c'est en octobre 1933 de ce grand "pamphlet" d'Heinrich Mann paraît, qualifié à la fois de témoignage majeur et d'acte d'accusation du régime. Il est plus souvent placé dans la lignée du Zola, de *J'accuse*, mais la similitude est troublante avec Hugo, car Heinrich Mann se veut un rassembleur, une autorité intellectuelle, incarnation du bourgeois de gauche. La structure de l'ouvrage rappelle aussi la structure d'*Actes et Paroles*, les deux grandes parties s'intitulant *avant et après la catastrophe* ce qui rappelle, bien entendu, *avant, pendant et depuis l'exil*. <sup>[15]</sup> Ceci serait presque anecdotique si Albrecht Betz et tous ceux qui se sont penchés sur l'Exiliteratur n'avaient mis en évidence toute une série de questions qui nous paraissent fort intéressantes à poser aux textes d'exil d'Hugo et de ceux qui l'entourent. <sup>[16]</sup> Le lien entre littérature et politique paraît en effet dans ce contexte du nazisme évident or en réalité beaucoup d'écrivains allemands n'étaient nullement disposés à une telle démarche, et la réflexion sur ce passage forcé à la politique me paraît une première source de questionnement. Engagement ne signifie pas plus politisation qu'idéologisation. <sup>[17]</sup>

D'autres points de comparaison affleurent concernant les formes même d'écriture : L'exilé pratique volontiers quelle que soit la période, la technique de la lettre ouverte, s'adressant dans le cas des "bannis" de Hitler aux Allemands mais aussi à un interlocuteur, Gottfried Benn, le traître, celui qui a changé de camp. On peut noter qu'il n'existe pas de figure du traître stigmatisant et médiatisant la haine des exilés sous le second Empire. Dans *La Haine*, et autres écrits de la proscription nazie, l'expression est beaucoup plus nette d'un divorce entre les exilés et ceux qui sont restés.

Les études sur l'Exiliteratur s'intéressent aussi aux genres littéraires, choisis et justifiés par les écrivains en exil. Ici encore les divergences doivent être soulignées, les écrivains du XXe privilégient notamment le roman historique, genre relevant d'une esthétique traditionnelle mais aussi véhicule d'un humanisme militant. Dans *Henri IV* d'Heinrich Mann, le climat de la France des guerres de religion est une transposition du IIIe Reich. Döblin écrit en 1936, un essai intitulé *"le roman historique et nous"*. Il y montre que si cette forme acceptée, on doit mesurer sa teneur progressive ou régressive qui soulève de nombreuses controverses. Lukacs argumente sur le plan de la lutte idéologique pour défendre ce genre littéraire contre le reproche qui lui est fait d'offrir à l'écrivain un moyen d'échapper à son temps. Le roman historique est un acte de survie, face à une perte d'identité : il s'agit d'écrire une histoire individuelle, avec un commencement et une fin nécessaire qui permet dans le cas de la biographie une personnification des idées. On sait que Hugo récuse cette pratique du roman historique mais on peut s'interroger comme il l'a été fait sur les formes littéraires privilégiées dans l'exil

D'autres détours ont aussi été nécessaires par la sociologie et anthropologie, avec notamment les travaux de Renaud Dulong sur la notion de témoin oculaire, ceux de Michel de Certeau et de A.O Hirschmann sur la prise de parole <sup>[18]</sup>. Toutes ces approches croisées seront plus précisément explicitées autour d'une œuvre *Napoléon Le Petit*.

## Hugo du témoin au porte-parole

Au lendemain du coup d'Etat, souvent critiquée, pour ses divisions, ses courtes vues et son manque d'action, la proscription semble à première vue fort muette exception faite du pamphlet d'Hugo, *Napoléon le Petit* paru dès 1852 (280 pages) et dans une moindre mesure mais il est le seul souvent cité en comparaison, de l'ouvrage de Victor Schoelcher *Histoire des crimes du 2 décembre*, en deux volumes (plus de 350 pages chacun) qui sera complété par le *Gouvernement du 2 décembre* en 1853 en un volume auquel on peut ajouter les *Châtiments*. Ces ouvrages servent immédiatement de référence, de "lieu commun" et de lien communautaire. Par cette entrée en résistance, de l'extérieur, La dénonciation au "crime du 2 décembre" devient presque instantanément une œuvre plurielle faite de témoignages mais aussi de silences, tout à la fois investie par la communauté des exilés puisqu'ils sont nombreux à écrire entre 1852 et 1853 et dominée par la production singulière de Victor Hugo..

Suivons Schoelcher qui parlant de son livre, *Le gouvernement du deux décembre* écrit : *Il s'ajoute aux ouvrages de nos frères qui ont pris la plume avec plus de talent que nous mais non avec moins de dévouement : la magnifique imprécation de Napoléon le petit, les mystères de décembre de Magen<sup>[19]</sup>, le coup d'état par Xavier Durrieu<sup>[20]</sup>, Une voix de proscrit de Cahaigne<sup>[21]</sup>, bonnes paroles, œuvre d'un anonyme (F. Favre)<sup>[22]</sup>, les tables de la proscription de Pascal Duprat,<sup>[23]</sup> Jeanne d'Eugène Sue<sup>[24]</sup>, la voix mystérieuse et la veille du sacre d'Auguste Callet<sup>[25]</sup>, les *Châtiments*, *Les bagnes d'Afrique* de Charles Ribeyrolles<sup>[26]</sup>, *Les proscrits de la Vienne* de Jarassé."*

On peut y ajouter sans pour autant être exhaustif, un certain nombre d'ouvrages parus entre 1852 et 1854. Le colonel Jean-Baptiste Charras fait paraître *Enquête sur le Deux décembre et les faits qui le suivent* et *Les aides de camp du deux décembre*. <sup>[27]</sup> Il faut y ajouter *Le deux décembre au regard du code pénal* de Marc Dufraisse et *La Restauration de l'autorité par un ex-représentant* attribué à Théophile Thoré.<sup>[28]</sup> *Le livre de l'exilé* d'Edgar Quinet publié en 1875, par sa veuve, ouvrage cependant écrit en 1852 peut aussi faire partie de ce corpus. Cette œuvre multiple est publiée à Londres, Bruxelles, Amsterdam, Madrid mais les lieux d'édition voire les noms des éditeurs sont souvent un leurre destiné à déjouer la censure. Qu'ont en commun ces titres ? tout d'abord de n'être guère passés à la postérité et d'être souvent cités et peu lus. Ces œuvres émanent surtout d'anciens représentants du peuple aux Assemblées de la seconde République, qui tiennent à rappeler ce rôle, la couverture de leur ouvrage porte souvent en dessous de leur nom, leur qualité d'ex-représentant et les dédicaces sont souvent adressées à d'autres membres des Assemblées en exil.

Tous témoignent à leur manière de la complexe situation de ceux qui restent des mandataires non déchus par leurs mandants et qui sont et surtout se veulent les porteurs d'une légitimité politique à redéfinir. <sup>[29]</sup> Celle-ci est essentielle. Delphine Gleizes dans sa contribution sur la légitimité du discours dans le colloque *1848, une révolution du discours* a étudié les discours électoraux de la période de la Seconde République qui posent la question de la légitimité et les conditions d'exercice de la parole que brigue Hugo. Myriam Roman parle pour la littérature d'exil de la nécessité d'assumer les instances républicaines : "*Napoléon le Petit est construit autour de la question de la parole parlementaire*". Je prolongerai cette analyse en soulignant qu'il est construit sur la question même de la représentation parlementaire qui obsède les républicains. Pascal Duprat écrit dans sa préface : "*Je reprends ainsi en dehors de la France, l'inviolable mandat de représentant que les soldats du tyran ont pu déchirer dans mes mains mais qui n'a pu être détruit à coup de baïonnette*"<sup>[30]</sup>. Victor Hugo plus tardivement puisqu'il tient ces propos dans *pendant l'exil* pose lui aussi la question du mandat à poursuivre en exil ... "*Un représentant proscrit pour le peuple fait un acte de probité. Il a promis, il tient sa promesse. Il la tient au-delà même de la promesse, comme doit faire tout homme scrupuleux.*



*C'est en cela que le mandat impératif est inutile ; le mandat impératif a le tort de mettre un mot dégradant sur une chose noble, qui est l'acceptation du devoir ; en outre, il omet l'essentiel, qui est le sacrifice ; le sacrifice, nécessaire à accomplir, impossible à imposer"*<sup>[31]</sup>.

Il faut ici souligner que ce texte est tout à fait contemporain de la réponse négative qu'il fait à ses électeurs parisiens en février 1871 qui réclament le mandat impératif

L'écriture est une façon de poursuivre son mandat. Le récit se veut fédérateur et l'évènement peut faire consensus : le 2 décembre au lieu du 20 décembre. Peu de textes reviennent précisément sur ce vote du 20 décembre. Pascal Duprat dans *Les Tables de proscription* donne une explication : ce jour-là, les arrestations et "promenades " des ex-insurgés dans les villes ont été décisifs pour impressionner la population<sup>[32]</sup>.

Ces ex-représentants centrent leur combat sur le témoignage, sur leur statut de témoin oculaire et sur la collecte des preuves qu'apportent les autres témoins construisant par un vocabulaire et une posture judiciaire, l'argumentation du crime, de l'enquête et du jugement

Les deux grands textes qui font autorité sur la mort de la république et qui paraissent dès 1852 et 1853 sont dus à Victor Hugo et à Victor Schoelcher et cette position d'autorité ne va pas de soi. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà des hommes en exil et politiquement plus importants qu'Hugo ou Schoelcher : Ledru-Rollin et Louis Blanc, qui n'ont pas été témoins mais disposent de sympathisants et sont à même d'incarner la résistance. Pourtant, immédiatement, le récit plus que la réflexion sur l'évènement domine et permet de construire sur la thématique hugolienne, l'analyse du "crime". Sur la forme, on l'a dit : Hugo et Schœlcher visent à informer la France, qui selon eux n'a accepté le coup d'état que par ignorance et-ou terreur. Cette connaissance des faits est immédiatement établie comme une nécessité<sup>[33]</sup>. Pourtant Schoelcher doit s'en justifier et répond à Legouvé qui lui demande de s'abstenir de toute publication et qui argue du fait que le coup d'état a été largement condamné à l'étranger : que les Français en ignorent les détails<sup>[34]</sup>... On peut se demander également, pourquoi la forme retenue s'apparente à cette posture judiciaire, avec énoncés des pièces et des preuves et acte d'accusation. Ces stratégies tiennent en grande partie à la situation de témoin oculaire<sup>[35]</sup>.

Elle leur confère une position politique qui les met en valeur dans cette résistance, Les échanges épistolaires entre Hugo et Schoelcher témoignent d'une mutuelle reconnaissance d'écrivains et d'hommes politiques autour de leur rencontre au 3 décembre sur les barricades puis de leur identité commune de proscrit. La mise en scène des acteurs-témoins établit d'emblée un va-et-vient entre le véridique et l'authentique. Hugo écrit à Schoelcher, le 3 mai 1852 : *" Vous n'étiez pas chez Lafon, quai de Jemmapes, quand le comité d'insurrection y fut nommé. Vous conviendrait-il que, dans mon livre, je vous y ajoutasse aux membres désignés ? Il est évident que dans la pensée de tout le monde, vous deviez faire partie de ce comité ; présent, vous eussiez été nommé par acclamation. En mettant votre nom parmi les nôtres je ne ferais que combler une lacune. . Vous savez du reste qu'on nous avait donné le droit de nous adjoindre qui nous voudrions. "*<sup>[36]</sup>Entorse à la réalité qui peut mettre en doute la fiabilité de l'ensemble ? Non-Hugo travaille - il le dit dans la même lettre tout autant à l'éclaircissement du crime qu'à l'édification des consciences.

Ce souci de présenter le témoignage comme un acte, comme un présent a une fonction politique réelle et propre à la situation de la proscription et n'a pas la seule mission de dénoncer le Prince président et son crime. Se crée ainsi une nouvelle catégorie politique, celle de ceux qui sont des porte-parole et non des militants ou idéologues construisant a posteriori et pour l'avenir, l'image floue et fédératrice de l'engagement politique républicain. Ceci peut être rapproché des réflexions de Michel de Certeau, dans son ouvrage, *La prise de parole* où il s'interroge un an après mai 68 sur cette littérature qu'il qualifie inquiète et qui fleurit dans le conteste de l'après-mai. Il établit notamment une topographie des questions posées : la crise de l'autorité et le rapport entre le passé et le présent,<sup>[37]</sup>

Centrée sur Paris, en raison de la prépondérance de ces témoins, la résistance de la province n'est pas oubliée, les ouvrages procédant très vite également à une stabilisation de "ce qui s'est passé". Hugo écrit le 22 février 52 : *"Mon livre avance. Il serait fini dans huit jours (en travaillant les nuits), s'il le fallait. Mais je ne vois pas encore urgence. Il m'arrive tous les jours de nouveaux renseignements qui me forcent à refaire des parties déjà écrites. Cela m'est fort pénible. Je ne crains pas le travail, mais je hais le travail perdu. Je ne sais pas encore si je joindrai les faits de la province à ceux de Paris. Cela pourrait devenir long et monotone. D'ailleurs Paris seul décide tout et a tout décidé le deux décembre comme toujours. Je ne donnerai probablement que le plus curieux des faits de province et en résumé ; seulement ce qu'il faudra pour souligner le mensonge de la prétendue jacquerie. Et puis je crois qu'il vaut mieux pour la propagande et la vente que le livre n'ait qu'un volume"*<sup>[38]</sup>

La spécificité de la situation de l'exilé apparaît aussi à travers le souci constant de la nomination et de la classification que l'on retrouve à d'autres périodes historiques<sup>[39]</sup>. Souci ambigu puisque nommer peut conduire à ce moment-là encore à désigner des suspects à la vindicte impériale. Ce besoin de nommer est répété et impérieux dans la dénonciation des coupables marquant la distinction entre le singulier le criminel contre le collectif celui du peuple ou de l'assemblée. L'opposition entre la figure singulière du militaire corrompu tel Saint Arnaud et l'apathie d'un corps comme celui de l'armée peuvent illustrer ce nécessaire et constant découplage entre le cercle des initiés qu'ils appartiennent au bien ou mal et la masse. Les noms des coupables sont d'ailleurs donnés par les écrits des partisans du coup d'état dont il faut aussi souligner la rapide publication.<sup>[40]</sup>

Le problème du nom passe surtout par l'expression même de sa perte. Parmi d'autres Rybeirrolles évoque dans une lettre à Victor Hugo ce phénomène de ce qu'il qualifie comme une dépersonnalisation). Puisqu'il n'y a aucune définition du réfugié donc aucune reconnaissance juridique, être nommé c'est accéder à une légitimité politique celle d'un être qui a agi et pourrait encore agir.<sup>[41]</sup> En miroir sont ainsi publiées les tables de la proscription et les listes de pardonnés données dans la presse impériale. L'exclusion des liens sociaux, des propriétés et des droits dont le proscrit est victime -même si la mort civile disparaît- se résume en une désindividualisation qui le rejette du côté de l'impersonnel sous ses trois formes : impersonnalité du nombre -où il rejoint le peuple et, au-delà, l'humanité ; impersonnalité par essence -où il rentre dans la proximité de la nature et de l'idéal ; impersonnalité dans le temps : il est l'homme du progrès parce que, dans la forclusion du présent, il est celui de la mémoire et de l'avenir<sup>[42]</sup>

Victor Schœlcher fait ainsi significativement la liste des Montagnards et de "ceux qui pourraient être montagnards" : *"Nous avons vu maintes fois donner ce titre à des représentants de la gauche que sans doute la montagne aurait été heureuse de compter en son sein mais aussi d'autres qui n'auraient jamais été admis"*<sup>[43]</sup>.

Ces quelques éléments participent ce qui se construit autour de ces textes, c'est-à-dire de nouvelles configurations identitaires et communautaires nées dès les premiers temps de l'exil. Et qui s'expriment aussi dans la littérature des exilés.

## **De J'y étais à j'y serai ?**

La lecture de ces ouvrages d'exilés, nous plonge également dans une attente, entre *un j'y étais* et *un j'y serai*. La question qu'ils se posent est : comment est morte la République ? mais leur réponse n'est épuisée ni par la connaissance des événements même s'il s'agit d'une œuvre toujours en devenir ni par la dénonciation des coupables voire des responsables. Certes ils multiplient les portraits singuliers des complices de Bonaparte, dénoncent les responsabilités

collectives de la magistrature, de l'armée, du peuple, ou des "montagnards". Mais l'idée qui domine dans ces textes est que la République ne connaît alors qu'une éclipse et qu'un certain nombre de preuves peuvent être apportées pour en démontrer désormais la pérennité. Un certain nombre d'idées simples, de procédés d'écriture permettent de montrer au public que l'avenir sera de toute façon républicain. Cette pensée républicaine n'est pas seulement éprise de mots, d'incantations ou de prophéties, elle propose dans les replis des préfaces ou des conclusions de ces publications, un programme politique républicain. Certes il s'agit souvent d'un programme minimum, modéré qui n'a rien de novateur mais qui éclaire à la fois le passé et l'avenir, programme débattu autour de ce qu'Hugo nomme les "mauvais points d'appuis de la République" et où est clairement formulée l'idée que la République est morte d'un trop plein d'état.

C'est tout d'abord, l'optimisme qui accompagne ces récits dramatiques qui est frappant : La république est immortelle, elle renaîtra

Ce dynamisme peut être perçue également dans la variété des genres littéraires et des procédés employés. Tous n'empruntent pas la forme de l'essai ou du pamphlet. Mêmes ceux-ci sont parfois revisités de façon surprenante comme c'est le cas pour l'ouvrage *Le deux décembre devant le code pénal* de Marc Dufraisse, qui n'est a priori, qu'une étude classique sur l'illégitimité et l'illégalité du coup d'état. Mais il s'agit en réalité d'une sorte de roman d'anticipation qui met en œuvre des procédés littéraires bien connus comme celui du manuscrit trouvé dans l'arrière-boutique d'un libraire de Séville, procédé littéraire mis ici au service d'une fiction qui tourne autour de la question des mesures que prendront les républicains revenus au pouvoir pour punir les crimes de décembre. Rien n'est dit ici sur le deux décembre. Le personnage majeur qui s'adresse au narrateur est Fouquier-Tinville, l'accusateur public de la Révolution, le mieux placé est-il expliqué pour parler de la Terreur et en prémunir les républicains. Fouquier-Tinville déclare à l'auteur : " *il faut que soyez bien sûr d'abattre un jour la tyrannie puisque vous recherchez dès à présent les moyens les plus justes et les plus salutaires de châtier ceux qu'elle sauvegarde en ce moment.*"

À la fin du livre est placée une circulaire ministérielle, sous forme de formulaire encore vierge, que le garde des sceaux adresse à mm les procureurs, daté de Paris, le ...185.. .Preuve d'un retour rapide de la république. Jules Cahaigne publie un recueil de poèmes intitulé *la voix de l'exil*, poèmes qui ont pour inspiration la vie des transportés dans leurs prisons de Paris et de Brest<sup>[44]</sup>. Ces poèmes au demeurant assez médiocres rendent hommage aux dames de Brest qui ont secouru les transportés et traduisent les rêves des opposants l'un d'eux a aussi pour titre *espérons...*

Même le récit de Xavier Durrieu qui est un récit "classique" de décembre commence par une préface où l'auteur est en présence du prince président qui se fait lire les lignes de la main par une bohémienne qui lui annonce qu'un destin supérieur l'attend...<sup>[45]</sup>

Il n'y a donc qu'une éclipse républicaine. Guy Rosa l'avait déjà souligné dans la pensée d'Hugo, écrivant à ce propos : " *Dans les textes de l'exil, l'écriture d'Hugo, institue entre lui et ses lecteurs, un rapport qui, tout à la fois, tient et rend compte de l'éclipse de la République, travaille à son retour, désigne en elle la forme future des relations sociales en anticipant sur sa restauration et du coup, fonde la certitude de son rétablissement ...* <sup>[46]</sup>

Ce que dit sans nulle doute *Napoléon Le petit* : L'avenir-on ne sait pas quelles tempêtes nous séparent du port, mais le port lointain et radieux , on l'aperçoit-; l'avenir, répétons-le, c'est la République pour tous ; ajoutons : l'avenir, c'est la paix pour tous." <sup>[47]</sup>

Ces réflexions optimistes s'appuient chez bon nombre de ces auteurs sur leur formation rhétorique et leur connaissance de Machiavel. Théophile Thoré écrit : " *La constatation selon laquelle la violence peut être nécessaire pour la prise du pouvoir, mais n'a jamais été*



suffisante pour le conserver est très ancienne (le prince doit être renard et lion). Marc Dufraisse le proclame aussi pour comprendre la situation : "il faut lire Machiavel" . [48]

Cet optimisme affiché vise à rassurer, comme le montre l'ouvrage intitulé *bonnes paroles d'un proscrit français à ses concitoyens* où l'auteur déclare *Ne craignez rien ! cette parole qui vient de l'exil est indulgente et bonne . Point de reproches, point de blâmes, tout ou plus quelques avis . Pavons les chemins de l'avenir...* Il ajoute : *Quelle force en dehors de la société eut opéré la destruction et préludé à la palingénésie sociale universelle ?*[49]

Pour étayer son propos il a recours à l'histoire et comme Victor Hugo dans *Napoléon Le Petit* il montre que les systèmes d'analogies sont absurdes, que la République n'est pas le Bas empire[50].

Auguste Callet reprend la même démarche rassurante et compréhensive : Il n'accable pas les Français, bourgeois ou ouvriers et admet que s'exposer à la violence du pouvoir est toujours dangereux La critique des instruments du coup d'état n'est pas seulement une dénonciation morale et ces écrits ne pratiquent pas seulement la dénonciation des fonctionnaires, magistrats, de l'armée que Hugo fustige ainsi "*ces éternels préfets, maires, capitouls complimentèrent le soleil levant.*

Le livre VIII de *Napoléon le Petit*, "le progrès inclus dans le coup d'Etat" recense et explicite les obstacles à la démocratie qui sont à la fois ceux qui ont fait échouer la précédente et dont doit se garder la suivante :

*Or, à cet avenir, à cette magnifique réalisation de l'idéal démocratique, quels étaient les obstacles ? Il y avait quatre obstacles, les voici : l'armée permanente, l'administration centralisée, le clergé fonctionnaire, la magistrature inamovible."*[51]

Cette réflexion mêle passé et avenir : "*Je suppose sur les bancs d'une assemblée le plus intrépide des penseurs qui voit distinctement l'avenir pardessus la haute et sombre muraille du présent...Il sait où sont les écueils, il sait que la société croulera précisément par ses quatre faux points d'appui, la centralisation administrative, l'armée permanente, le juge inamovible, le prêtre salarié.* [52]

Hugo n'innove pas en reprenant ici l'argumentation que l'on trouve déjà notamment dans le discours qu'il avait prononcé Hugo lors de la discussion sur la révision de la constitution mais il montre une plus profonde interrogation sur la place de l'état, qui peut se traduire par la formule : " le moins de gouvernement possible "

Les analyses politiques que l'on trouve dans tous les textes qui composent ce corpus émettent les mêmes critiques qui sont aussi des éléments programmatiques trop souvent occultés. Théophile Thoré écrit "*Puisque l'administration, la magistrature, l'impôt, la police, l'armée, le code et le concordat qui sont encore la charpente de notre édifice social ont été créés par la pensée du despotisme, la révolution qui est liberté, égalité, fraternité doit les abolir .* [53]

L'armée est partout considérée comme l'instrument du crime : *C'est la baïonnette posée le cœur de la loi. Asservi par la tradition, surprise par la ruse* [54] Ce problème ne se pose pas seulement en termes de responsabilités mais d'avenir, et il y a alors une véritable discussion autour du problème des armées permanente, idée déjà débattue avant 1848, notamment par Emile de Girardin. Il n'y a pas de consensus comme le montre l'article *du Grand Dictionnaire du XIXe siècle* de Pierre Larousse qui présente sur trois colonnes les diverses propositions sans prendre parti. On trouve également développée dans le *gouvernement du 2 décembre* de Schoelcher , cette question du rôle passé et à venir de l'armée mais il se différencie de Hugo par une réflexion plus nuancée voire opposée. Après réflexion, Schoelcher se dit favorable contrairement à Hugo à une armée permanente, mais en spécifiant qu'il faut alors affirmer que la force militaire doit rester neutre en cas de guerre civile. Il s'appuie sur les écrits de Lamartine et de Vigny qui déclarait : "*Qu'il ne fallait pas transformer en assassins des hommes d'honneur..., l'armée ne doit pas prendre part aux luttes de la cité...* Victor

Schœlcher tout en s'appuyant sur des auteurs qui ne sont pas a priori dangereux et suspects fait ici par l'usage de la digression, mention d'un débat qui agite les républicains et qui n'est pas sans importance.

L'auteur "anonyme" du livre *les bonnes paroles d'un proscrit* définit aussi un idéal révolutionnaire modéré : *il faut annuler le parasitisme, fin des frontières, circulation des produits, développement de l'éducation. Les armées doivent disparaître, et les juges aussi en robes rouges ou en robes noires. Des arbitres choisis par les parties, décident à l'amiable de leurs différends. Les communes émancipées ne sont plus livrées, hommes et biens au bon plaisir des préfets et des sous-préfets, créatures dévouées de tyrannie qui s'élève, insulteurs obligés de tout pouvoir tombé. Elles se relient entre elles et à la grande famille française, comme les hommes et les peuples entre eux, par des arbitres ou représentants librement choisis et acceptés. Plus d'Église (n'ayant personne à confesser,) - plus de messes,, de mariages" ce tableau bien incomplet et imparfait des aspirations est-il donc si effrayant ? Fallait-il par ignorance ou prévention repousser l'idée et subir l'homme ?* [55]

On pourrait multiplier les exemples de ces condamnations qui sont autant de considérations sur l'avenir. Pourquoi ne les lit-on pas ainsi ? parce qu'ils placent me semble-t-il au cœur de leur analyse, une question que la République victorieuse a abandonné, celle du gouvernement direct et des formes "communalistes" de l'exercice du pouvoir. [56]

Le pouvoir local est en effet un vaste problème qui dépasse celui des assises territoriales de la démocratie ou même l'idée de la décentralisation. La commune élargie souvent au canton comme l'a montré déjà Raymond Huard est au centre des préoccupations politiques dès la faillite de la révolution et reprend la contestation des mécanismes parlementaires qui a germé déjà sous la Monarchie de Juillet.[57] L'échec de 1848, et surtout celui de 1849 semblent annoncer la nécessité d'une nouvelle lecture des formes de la démocratie directe. Il faut mettre l'accent sur cette pensée, qui va plus loin qu'une configuration de la décentralisation qui en est même l'antithèse. Cette réflexion plurielle sur le gouvernement direct est présente dans de nombreux articles de Ledru-Rollin qui paraissent alors dans *La Voix du proscrit*. Victor considérant exprime aussi cette idée que l'on retrouve de façon assez discrète dans le manifeste *Au peuple* lancé par la Montagne le 15 août 1850 mais qui anime durant l'été 1850 les débats de son journal, *La Démocratie pacifique*. On y trouve les contributions de Maurice Rittighausen, ancien membre au parlement de Francfort, d'Emile de Girardin, Pierre Joigneaux, Alyre Bureau. Au même moment, Joseph Benoît, Charassin, Renouvier publient leur *projet d'organisation communale et centrale de la république*. Devant l'échec de la représentation parlementaire, les propositions qui s'appuient sur le territoire se sont ainsi multipliées. Il semble alors nécessaire de fonder un gouvernement de l'immédiateté qui s'appuie sur une refonte radicale de l'espace public[58]. Ces projets se retrouvent dans les écrits de personnalités plus obscures et montrent leur réelle imprégnation. [59] Mais ce projet est lui-même contesté par ceux qui posent autrement la question du lendemain comme Constantin Pecqueur dans *Le Salut du peuple* et Félix Cantagrel. Dans un texte qui porte justement le titre *La question du lendemain*, ce proscrit du 13 juin 1849 récuse presque terme à terme les propositions faites par Hugo et bien d'autres républicains en exil, qui ne sont pas pour lui les questions du jour[60]. Pour Cantagrel, : "*La Révolution est toute dans la question du lendemain, et chacun convient que c'est vrai. Mais cette formule en engendre une autre et de celle-là, nous voudrions que tous les Démocrates fussent pénétrés, imprégnés, saturés ; nous voudrions la planter, dans leur cerveau comme une pensée dominante, préoccupante comme une idée fixe ; nous voudrions la mettre à l'ordre du jour permanent de la Démocratie. C'est à savoir que : La question du lendemain est toute dans la question du Travail*" [61]

Il faut envisager plus sérieusement que l'on ne l'a fait cette radicalité des mesures que prendrait la révolution future et Hugo n'acceptant ni la peine de mort, c'est-à-dire l'action

politique -ni la confiscation des biens ne peut entendre ce discours même s'il est certain qu'il s'y intéresse même comme repoussoir<sup>[62]</sup>. On sourirait de ces prévisions "irrélles" sans l'histoire de la Commune. La radicalité fait-elle l'irréalité <sup>[63]</sup>? Dans son projet de constitution non publié, Ledru-Rollin est tout à fait minutieux, revenant sur ventes des biens nationaux et la restitution du milliard des émigrés pour financer son projet. Celui-ci comme tant d'autres projets mériterait une étude plus précise qui romprait avec l'image d'une anomie politique de l'exil.

Ceci nous conduit à quelques réflexions autour de la production et de l'action politique d'Hugo. Ces textes montrent la richesse du débat "républicain", permettent de mieux cerner les forces en présence et de s'interroger sur leur occultation

Ils invitent en premier lieu à un refus, celui de souscrire à l'idée commune de la défaillance de la proscription, qui n'est vue que comme muette ou assourdissante. Les divisions sont un élément constitutif de tous les groupes restreints comme le montre toutes les études sur la sociologie de l'exil. La posture des porte-paroles, les pratiques de délimitation communautaire, l'obsession du mouchard sont des topoi, qui n'excluent pas forcément une réalité, mais qui ne doivent pas masquer le réel des utopies qui se sont exprimées. Cette défaillance est ainsi trop souvent jugée à l'aune des refus d'Hugo et des rejets de la IIIe République qui semblent commodément (trop) aller de pair<sup>[64]</sup>. Il faut alors prudemment et modestement rassembler ces morceaux épars de trajectoires et d'écrits qui traduisent dans leur contradiction même, un mouvement républicain en pleine mutation.

[1] Guy Rosa, Anne Ubersfeld ont déjà développé, la place de l'exil comme position et lieu d'énonciation poétique, en particulier dans « La parole exilée », article « Hugo » du Dictionnaire des littératures en langue française, (J.-P. de Beaumarchais, D. Couty et A. Rey dir.), Bordas, 1984. Guy Rosa : "Ce que c'est que l'exil" Communication au Groupe Hugo du 20 octobre 2001

[2] Sur cette question voir Jean-Claude Fizaine, notice et notes de *Histoire d'un crime*, Sheila Gaudon, notice et notes de *Napoléon Le Petit, œuvres complètes*, Histoire. R. Laffont, Bouquins. Jacques Seebacher, *Victor Hugo ou le calcul des profondeurs*, PUF, 1993, chapitre 1 " Esthétique du coup d'Etat : la prise à partie de Louis-Napoléon Bonaparte"

[3] cf. Sheila Gaudon, *Correspondance entre Victor Hugo et Pierre-Jules Hetzel. La publication de Napoléon le Petit et des Châtiments*, tome 1, (1852-1853), Klincksieck, 1979

[4] En m'appuyant sur les propos de Lucien Febvre fort classiques, sur l'histoire littéraire et pour une histoire historique de la littérature. p 243

*Une histoire historique de la littérature, cela veut dire ou voudrait dire l'histoire d'une littérature à une époque donnée, dans ses rapports avec la vie sociale de cette époque... Il faudrait, pour l'écrire, reconstituer le milieu, se demander qui écrivait, et pour qui ; qui lisait et pourquoi ; il faudrait savoir quelle formation avaient reçu, au collège ou ailleurs les écrivains et quelle formation pareillement leurs lecteurs. ..il faudrait savoir quel succès obtenaient et ceux-ci et ceux-là, quelle était l'étendue de ce succès et sa profondeur ; il faudrait mettre en liaisons les changements d'habitude, de goût, d'écriture et de préoccupation des écrivains avec les vicissitudes de la politique, avec les évolutions de la mentalité religieuse, avec les évolutions de la vie sociale, avec les changements de la mode artistique et du goût etc. Il faudrait ..JE ne continue pas*

[5] A de Baecque, *La cérémonie du pouvoir, les duels politiques de la révolution à nos jours*, Grasset, 2002

[6] A. de Baecque, op cit, p. 63

[7] A de Baecque, op. cit., p 58

[8] G. Rosa, "Sur les Misérables", *Revue d'histoire du XIXe*, 1995

[9] Voir Myriam Roman, "Rupture et continuité, 1848 dans l'œuvre de Victor Hugo" in *1848, une révolution du discours*, qui analyse le renouveau de l'éloquence, des premières années d'exil, "cette orchestration tonitruante de la parole (..)sa stratégie oratoire pour sauver la voix romantique". (p.134)

[10] Alain Corbin, *Historien du sensible*. La découverte 2000. P 46

[11] Franck Laurent, *Victor Hugo, écrits politiques*, Livre de poche, 2001, p 26

[12] Ils définissent également la notion de co-texte : "tout ce qui tient au texte, fait corps avec lui, ce qui vient de lui . Tout s'écrit avec le texte mais sans être forcément textualisé, tout ce qui est lu avec le texte sans être pourtant

concrétisé sans être littéralement exprimé". La distinction avec contexte peut être analysée comme le fait Marc Angenot dans *Pour en finir avec les études littéraires*, 1985, Liberté Montréal : " Nous ne prétendons pas déclasser la littérature , i traiter un recueil poétique avec le même regard qu'un manuel de cuisine. C'est tout au contraire... Mais nous souhaitons déféçhitiser la littérature en lui demandant " *Que peux-tu en travaillant sur le discours social , qu'est ce que tu connais et exprime qui ne se sait pas ailleurs , qu'est ce que tu confortes et par aventure qu'est ce que tu défais ou parviens à problématiser dans les représentations sociales*. Citons aussi les travaux d'Isabelle Tournier, et notamment un article paru dans la revue *Romantisme*, 4<sup>ème</sup> trimestre 2000, sur les langes de Barbier, "le moment Barbier ou la vérité de Juillet"

[13] cf. Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie*, Albin Michel, 1999

[14] d'Albrecht Betz, *Les intellectuels allemands et la France, 1930-1940* Gallimard, 1991

[15] Ce phénomène quasi mimétique pourrait aussi se nourrir de la position européenne d'Heinrich Mann. Heinrich et Thomas, Mann ont pour préoccupation majeure , l'idée européenne, bien avant de répondre au questionnaire Coudenhove dans le contexte briandiste des années 1920. Avant 1900, Heinrich Mann avait déjà plaidé pour les états unis d'Europe dans la revue *Das 20/jahrhundert* et en 1923, lors de la crise de la Ruhr il rappelle le souvenir d'Hugo, en 1871

[16] au cours de la discussion qui a suivi, Guy Rosa fait une remarque fort judicieuse sur le fait que *Napoléon le petit* ne s'apparente pas à la littérature d'exil, le débat autour de l'exilliteratur a justement largement porté sur la définition large ou étroite d'une littérature sur l'exil ou de l'exil, voir à ce propos J-- M Palmier, *Weimar en exil*, Payot, 1984.

[17] La notion d'engagement intellectuel prend une de ses sources dans le travail d'un émigré allemand, Paul L. Landsberg qui publie à la fin de 1937, dans revue *Esprit*, "Réflexions sur l'engagement personnel" l'engagement comme condition de l'humanisation". Landsberg politise le concept : selon lui c'est seulement dans l'engagement que se réalise l'historicité de l'homme autrement il n'est qu'un intellectuel impuissant, un aventurier irresponsable. Voir A Betz, *op. cit.*, p 167 sq

[18] Renaud Dulong, *Le témoin oculaire, Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, EHESS,1998. Michel de Certeau, *La prise de parole*, 1994, Seuil. A-O Hirschmann, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995(1ere édition américaine, 1970). Le concept développé par Hirschmann peut se résumer en trois termes : exit, voice et loyalty Dans ce modèle théorique , tout déclin des performances d'une entreprise , d'une organisation ou d'un état entraîne deux réactions possibles pour les acteurs sociaux en relation avec l'organisation , la défection , c'est-à-dire la rupture des liens, la prise de parole afin d'améliorer les performances, attitudes mutuellement exclusives, entre les deux, la troisième attitude, le loyalisme est intermédiaire

[19] Il existe deux éditions de 1852 de cet ouvrage. Hippolyte Magen, *Mystères du 2 décembre : histoire de la terreur bonapartiste, les débauches prétoriennees , bastilles , casemates et pontons* Londres, Jeffs, 198 pages et *Histoire de la terreur bonapartiste : préliminaires et présages du coup d'Etat ; compléments des débauches prétoriennees à Paris et dans les départements ; bastilles, casemates et pontons ; la nouvelle Caprée*, Londres , 1852, in 16, VIII, 280 pages. Dans le prologue, l'auteur raconte sa rencontre avec Louis-Napoléon Bonaparte sur le lac qui mène au chalet d'Enghien, invité par M de...Le récit tourne autour de la prédiction d'une bohémienne qui prédit au Prince-président un avenir dont il se défend". Hippolyte Magen a aussi écrit des pamphlets plus sulfureux sur l'impératrice... Hippolyte Magen (1816-1886) publiciste, emprisonné au coup d'état, est proscrit et se réfugie en Belgique.

[20] Xavier. Durrieu, *Le coup d'état de Louis Bonaparte, histoire de la persécution de décembre , événements, prisons casemates*. 1<sup>ère</sup> édition Genève et New York sans date, in 32, 215 pages, deuxième édition, 1852, Bruxelles, 217 pages. Durrieu (1817-1868) journaliste, élu à la constituante non réélu à la législative, condamné à la déportation peine commuée en bannissement. Après avoir séjourné à Londres, il s'installe en Espagne.

[21] En dehors de Hugo et Schoelcher, le colonel Charras insiste aussi sur ce travail d'enregistrement des faits : Nous sommes des témoins". *Enquête sur le 2 décembre et les faits qui les suivent*, op. cit

[22] *Bonnes paroles d'un proscrit à ces concitoyens* , Bruxelles, in 16, 1852, 31 pages. François Favre, publiciste , réfugié en Belgique pour délits de presse en 1850, il est rentré en France en 1854

[23] Pascal Duprat, *Les tables de la proscription de Louis Bonaparte et de ses complices*, Liège, Redouté, 1852, 2 volumes, in 8°. Pascal Duprat (1815-1885) journaliste collaborateur de *la Réforme*, élu à la Constituante puis à la Législative . Inscrit sur les listes de proscription, il s'installe à Bruxelles puis à Lausanne

[24] Le titre exact de l'ouvrage est *Jeanne et Louise ou les familles des transportés* , Bruxelles. J Rozez, in 18, XI,174 pages. Genève V. Magen, in 8, XI,222 pages. Il s'agit d'un roman, pour l'exil et non sur l'exil. La vente doit en être distribuée aux familles des proscrits. Voir S. Aprile, : « Translations politiques et culturelles : les proscrits français et l'Angleterre » *Genèses , Figures de l'exil*, n° 38, Mars 2000 . pp 33-56

[25] Auguste Callet, *La voix mystérieuse : les proscrits. Le scrutin du 20 décembre. La constitution de 1852, Les conseillers de M Bonaparte*, Londres, 1852, in-32, p 95 pages. *La magistrature impériale* , Londres , 1853, in 64, 50 pages. Auguste Callet (1812-1883) est juriste et ancien représentant du peuple français



[26] Charles Ribeyrolles, *Les Bagnes d'Afrique, histoire de la transportation de décembre*, Londres, Jeffs 1853, in 8°. Charles Ribeyrolles (1812-1861) journaliste et écrivain, réfugié à Londres après le 13 juin 1849, puis installé à Jersey où il devient le rédacteur en chef du journal de la proscription, *L'homme*

[27] Le premier ouvrage paraît en 1852, à Bruxelles, in 12, 54 pages. Son sous titre est 1<sup>er</sup> cahier. Le coup d'Etat à Paris. Le second paraît en 1853, à Amsterdam, format in 12, 74 pages. Le colonel Charras (1810-1865) sous secrétaire d'Etat à la guerre dans le gouvernement provisoire, a été l'élu du Puy de Dôme à la Constituante puis à la Législative. Il est inscrit sur la liste des proscrits de décembre. Sur Charras voir J-M Largeaud, "Le lieutenant-colonel Charras, soldat de la République", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, N° 20-21, 2001, pp 55-73. Le témoignage de Charras fait partie du cahier complémentaire *d'Histoire d'un crime*

[28] Il paraît à Madrid 1853, in 32, 154 pages. Elu de la Dordogne à l'Assemblée législative, banni au coup d'état, il vit à Bruxelles jusqu'en 1855 puis à Zurich. Son témoignage fait partie du cahier complémentaire *d'Histoire d'un crime*. Théophile Thoré, publiciste et critique d'art s'est réfugié en Suisse en 1849 puis en Belgique

[29] cf. A-0 Hirschmann, *L'efficacité de la prise de parole est (en outre) conditionnée par l'influence et le pouvoir de négociation dont disposent ceux qui l'exercent* Hirschmann, *Prise de parole et défection* Fayard, p68.

[30] Pascal Duprat, op cit, p. I

[31] V. Hugo, Ce que c'est que l'exil, Actes et paroles . édition Hetzel, p 27

[32] Il faut souligner que Hugo n'esquive pas les 7 500 000 voix, mais cette partie a le ton et la forme d'une harangue et n'a guère été diffusée me semble -t-il .

[33] Schoelcher tient à préciser : *Nous avons pris soin de n'enregistrer que les faits patentés, reconnus, confessés par les témoins eux-mêmes.* Victor Schoelcher, *Le gouvernement du 2 décembre* , op. cit, préface

[34] Schoelcher écrit : " *c'est un acte de courage inutile qui ressemblerait à une fanfaronnade (sic) et il ne convient pas qu'un homme sérieux fasse le fanfaron*"(.. Maintenant, dites-vous, c'est inutile, les journaux anglais ont exprimé là-dessus un jugement qui a été à toute l'Europe. Non les Anglais ont parlé aux anglais et ils n'ont pu tout savoir, on ne les lit pas en France parce qu'on y sait pas l'anglais et quant à la France, ma conviction bien entière est qu'elle ignore tout , absolument tout, sauf les cruautés et les brutalités publiques de la troupe. La correspondance de Victor Schoelcher présentée par Nelly Schmidt, Maisonneuve et Larose,1995. p 212-213

[35] Renaud Dulong écrit : "être témoin oculaire, ce n'est pas tellement avoir été spectateur d'un événement que déclarer l'avoir vu." et " *Pour autant qu'elle intronise telle personne comme porte-parole d'une factualité dans l'espace public, cette confiance préliminaire ne peut être alors affaire de choix occasionnel ou individuel. La parole instituante est sauf les cas où le contenu de cette déclaration fait à son tour l'objet d'une enquête , acceptée définitivement dès lors qu'elle n'est pas rejetée. Dans la mesure où le fait est corrélé à ses dires, un témoin l'est tout le temps et pour tout le monde. Pour assurer cette stabilité, il est nécessaire qu'entre le narrateur affirmant pour la première fois : j'u étais et l'auditoire ratifiant cet acte, une instance tierce octroie à ce contrat local une valeur transcendant les circonstances dans lesquelles il est noué.* Renaud Dulong, *Le témoin oculaire, Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, EHESS,1998. (p. 12 et 15)

[36] Jean et Sheila Gaudon, *Victor Hugo-Victor Schoelcher, Lettres*, Flohic éditions, 1998, p34-35

[37] Selon M de Certeau : " *Il est impossible de prendre la parole et de la garder sans une prise de pouvoir, vouloir se dire c'est s'engager à faire l'histoire...La manière dont chaque ouvrage rend intelligible ce qui est survenu. Chaque texte implique une position doctrinale sur ce rapport entre la théorie et la novation, entre le langage et la violence. la lucidité sur le passé est la manière dont se formule souvent à son insu, comme à reculons, une prise de position vis-à-vis du présent ou de l'avenir.*M De Certeau, *La prise de parole*, op cit. p. 84.

[38] Victor Hugo, Lettre à Adèle Hugo, *Correspondance*, T. 2, 1849-1866

Oeuvres complètes de Victor Hugo / [publ. par Paul Meurice, puis par Gustave Simon] Reprod. de l'éd. de Paris : A. Michel , Ollendorff, 1950, p 70

[39] F . Briot, op cit, sur la littérature du XVIIe siècle. Albrecht Betz et Valérie Robert pour la littérature d'exil pendant le nazisme. Valérie Robert, *Partir ou rester, Les intellectuels allemands devant l'exil (1933-1939)*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2001. S.Aprile, "Qu'il est dur à monter et à descendre l'escalier d'autrui. L'exil des proscrits français sous le Second Empire".*Romantisme*, N°110 (2000-4), pp 89-100

[40] Voir les communications de Jean-Claude Caron "Face au coup d'État : construction et historicisation du Deux-décembre" et Groupe d'analyse politique, Bernard Lacroix. "Du coup de force au coup d'État. Contribution à l'étude du travail de mise en forme des événements du 2 décembre 1851" colloque, *Comment meurt une République* 30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2001, Lyon

[41] cf Frédéric Briot dans *Usage du monde et usage de soi*, seuil, 1994: "savoir nommer et se nommer, être nommé c'est être. Etre nommé c'est savoir où se mettre, déterminer l'espace de l'action. La question des lieux renvoie directement à l'enseignement de la rhétorique (la topographie en étant justement l'une des techniques d'apprentissage) et au souvenir.

[42] Franck Laurent., *Romantisme*, les grands hommes, N°100



- [43] V Schoelcher, *Le gouvernement du 2 décembre*, op cit, p
- [44] L. Louis, Joseph, Antoine. Cahaigne. Né à Rouen en 1796. Il a été fabricant de produits chimiques puis homme de lettres parisien. Ses chansons contre les Jésuites lui ont valu un mois de prison sous la Restauration. En 1848, rédacteur en chef de *La Commune de Paris*, il est arrêté en juin. En relations étroites avec Recurt, Trélat et la famille Cavaignac, il fut libéré, en septembre 1848. En 1850, il fait partie du Comité électoral socialiste et en 1851 du Comité central de Résistance, d'où son arrestation préventive le 2 décembre et son expulsion. Il vécut quelque temps en exil à Jersey et Guernesey. Arrêté pour dettes, il est y remis en liberté grâce à la caution de Victor Hugo et deux autres proscrits.
- [45] X. Durrieu, op cit p 17
- [46] Cité par Paule Petitier, *Littérature et idées politiques au XIXe siècle, 1800-1870*, Nathan, 1996, p. 49
- [47] NLP, op cit, p 147
- [48] Marc Dufraisse, op cit, p 106
- [49] F. Favre, *Les bonnes paroles d'un proscrit*, op cit, p 30
- [50] "Vous parlez de bas-empire ? est ce sérieusement ? est ce que le bas-empire avait derrière lui Jean Huss, Luther, Cervantes, Shakespeare, Pascal, Molière, Voltaire, Montesquieu...NLP, op cit, p 149
- [51] V. Hugo, *Napoléon le Petit*, op cit, p 125. Editions Bouquins. 2002
- [52] V. Hugo, *Napoléon Le Petit*, op cit, p 226
- [53] TH. Thoré, *la Restauration de l'autorité*, op cit, p23
- [54] NLP, p 287. voir également le poème des *Châtiments* intitulé *l'obéissance passive*
- [55] F. Favre, *Les bonnes paroles d'un proscrit*, op cit, p 29
- [56] Ces raisons tiennent bien entendu largement aux conditions dramatiques -défaite et Commune- dans lesquelles la République a été proclamée
- [57] F. Bracco, "Democrazia diretta e democrazia rappresentativa nel dibattito tra democratici e socialisti in Francia 1850-1851", dans *Annali della facoltà di scienze politiche*, Università di Perugia, 1982-3, 19 et *Materiali di Storia*, 7, pp 519-614
- [58] L. Clavier et J. Rougerie, *Entre révolution et coup d'État : production de la République et rapports à l'espace*. Colloque *"Comment meurt une république"*, Lyon, 2001, à paraître aux éditions Créaphis
- [59] Un élu du Jura prône aussi dans une brochure intitulée, *l'abolition du gouvernement*, l'autonomie complète de la commune, où même le conseil municipal est aboli, la dissolution de toute instance politique dans une autonomisation de la société civile exerçant elle même une démocratie immédiate, et une administration simplifiée.
- [60] " Nous voici d'accord sur un certain nombre de points. Mais tous ces points, mais toutes ces mesures sont négatives, et la liberté veut des affirmations. " F Cantagrel, *La question du lendemain*, p. 3 à 5
- [61] F. Cantagrel, op cit, p 5
- [62] Henri Samuel lui répond le 20 décembre 1853: "*Le petit travail, La question du lendemain émane des phalanstériens d'ici. Se sont eux qui en ont soigné l'expression et l'impression, j'attribue toutefois la rédaction de l'article à Cantagrel mais je n'en suis pas sûr"* J. et S. Gaudon, *Correspondance Hugo-Hetzel*, op cit, p. 472. Ce texte paraît également sans signature dans le journal de la proscription, *L'homme*, le 28 juin 1854, journal que lit Hugo
- [63] Cf *L'utopie en questions*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Presses universitaires de Vincennes, 2001
- [64] Guy Rosa écrit : *De là un déplacement de l'énonciation : faute de pouvoir demeurer le porte-parole d'une proscription affaiblie et divisée -la correspondance, sur ce point, dit ce que taisent les textes publics- Hugo parle en son nom et l'exilé exemplaire se substitue aux proscrits défailants. Communication au groupe Hugo, op ci, note[49]*